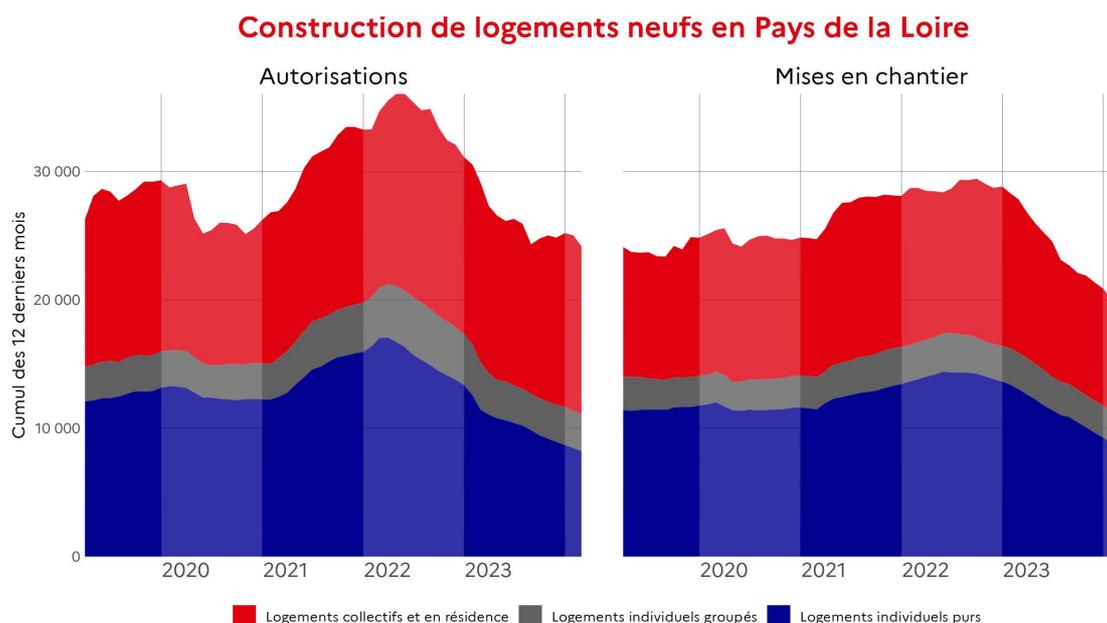


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Février 2024 : la sortie de crise n'est pas d'actualité



Source : SDES - Sit@del2 (estimations à fin février 2024)

Dans les Pays de la Loire, entre mars 2023 et février 2024, 24 200 logements ont été autorisés à la construction. Ce volume est en baisse de 17 % par rapport aux douze mois précédents. Un recul supérieur (- 22 %) a été enregistré au niveau national. Ces 24 200 logements commencés constituent le cumul annuel le plus bas depuis huit ans (23 800 logements d'avril 2015 à mars 2016).

La crise de la construction de logements neufs, débutée il y a plus d'un an, concerne les treize régions de métropole. Plusieurs facteurs y contribuent : le ralentissement économique, la hausse du prix des matériaux, la pénurie de main d'œuvre, la montée des taux immobiliers, le durcissement de l'accès au Prêt à taux zéro, l'objectif « zéro artificialisation nette », etc.

Le recul des délivrances de permis a été observé dans les cinq départements de la région (de - 3 % dans le Maine-et-Loire à - 57 % en Sarthe). Les logements individuels ont accusé les plus fortes baisses : - 28 % pour les maisons individuelles pures et - 21 % pour les maisons individuelles groupées, contre seulement - 7 % pour les logements collectifs.

De mars 2023 à février 2024, 20 000 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en chute de 28 % par rapport aux douze mois précédents. Il s'agit du volume annuel le moins élevé depuis le début du siècle. En France, la baisse a été un peu moins importante (- 25 %). Dans les Pays de la Loire, aucun département n'a échappé à l'effondrement des mises en chantier, de - 22 % en Mayenne et en Vendée à - 35 % dans la Loire-Atlantique.

[Consulter
l'application interactive](#)